

**DOSSIER 4 : BRUXELLES ET  
L'UNION EUROPEENNE**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières</b> .....	<b>1</b>
<b>Où trouver l'info ?</b> .....	<b>2</b>
<b>Fiches d'information : "Bruxelles et l'Union européenne"</b> .....	<b>3</b>
Fiche d'information IV.1 : Historique de la naissance et de l'évolution de l'Europe .....	4
Fiche d'information IV.2 : Du gel douche à l'écran plat : l'Europe dans ma vie .....	6
Fiche d'information IV.3 : Autres informations sur les directives et les règlements européens .....	8
Fiche d'information IV.4 : L'impact des directives, règlements et décisions européens dans les États membres .....	10
Fiche d'information IV.5 : Le Parlement européen .....	12
Fiche d'information IV.6 : Atouts et faiblesses de l'UE .....	13
Fiche d'information IV.7 : Le système belge et les Conseils des ministres européens .....	14
Fiche d'information IV.8 : Que disent les partis francophones au sujet de l'Europe ? .....	16
<b>Fiches de réponse : « Bruxelles et l'Union européenne »</b> .....	<b>19</b>
Fiche de réponse IV.1 .....	19
Fiche de réponse IV.2 .....	20
Fiche de réponse IV.3 .....	21
Fiche de réponse IV.4 .....	22
Fiche de réponse IV.5 .....	23
Fiche de réponse IV.6 .....	24
Fiche de réponse IV.7 .....	25
Fiche de réponse IV.8 .....	26

## OÙ TROUVER L'INFO ?

<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.1</i></p> <p>a) Comment l'Union européenne a-t-elle vu le jour ? b) Quel rôle la Belgique a-t-elle joué dans cette création ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information IV.1</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.2</i></p> <p>Quelle place l'UE occupe-t-elle dans ma vie quotidienne ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information IV.2</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.3</i></p> <p>Quels sont les thèmes au sujet desquels l'UE peut élaborer des directives et des règlements ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information IV.3</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.4</i></p> <p>Quelle tâche la Région de Bruxelles-Capitale doit-elle entreprendre sur la base de ces directives et règlements ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information IV.4</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.5</i></p> <p>Le fonctionnement du Parlement européen est très différent de celui du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Expliquez-le dans vos propres mots.</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information IV.5</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.6</i></p> <p>Quels sont, en lisant les textes, les principaux atouts et les principales faiblesses de l'UE ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information IV.6</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.7</i></p> <p>a) L'Europe dans le futur : quels sont, en lisant les textes, les principaux défis auxquels l'Europe est confrontée ?  b) Quel est le principal défi selon vous ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information IV.7</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>Fiche de réponse IV.8</i></p> <p>Que disent les différents partis sur l'Europe ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Fiche d'information VI.8</i></p>

*FICHES D'INFORMATION : "BRUXELLES ET L'UNION EUROPÉENNE"*

## FICHE D'INFORMATION IV.1 : HISTORIQUE DE LA NAISSANCE ET DE L'ÉVOLUTION DE L'EUROPE

**L'unification de l'Europe** est un rêve qui ne date pas d'hier : César (Ier siècle) a conquis la quasi-totalité de l'Europe et transformé l'Empire romain en une grande puissance. Charlemagne (IXe siècle) a marché sur ses traces ; le soleil ne se couchait jamais sur l'empire de Charles Quint (XVIe siècle) ; Napoléon (XVIIIe et XIXe siècles) a mis l'Europe à feu et à sang pour bâtir un immense empire ; Hitler (XXe siècle) a déclenché une guerre mondiale dans le but de créer le Troisième Reich.



Première Guerre mondiale 1914-1918



Seconde Guerre mondiale 1939-1945

Deux guerres dévastatrices ont marqué le XXe siècle. La France et l'Allemagne se sont affrontées à deux reprises. Le charbon et l'acier (exploités principalement en Lorraine, une région située entre la France et l'Allemagne) ont joué un rôle central dans l'industrie de guerre.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs responsables politiques allemands et français se sont demandé comment éviter une nouvelle guerre en Europe. En effet, l'Europe n'était plus qu'un immense champ de ruines. Tout était détruit : l'industrie, le secteur des services, le réseau routier, les villes. L'Europe était à genoux sur le plan économique, social et moral.

L'idée de placer une Europe **pacifique et prospère** sur l'échiquier mondial en privilégiant la collaboration économique vit ainsi le jour.

Le Français Jean **Monnet**, commissaire au Plan de relance de l'économie d'après-guerre, et Robert **Schuman**, ministre français des Affaires étrangères, ont été les moteurs d'un projet qui visait à placer des secteurs économiques majeurs entre les mains d'une **organisation supranationale, c.-à-d. une organisation qui transcendait les intérêts et les compétences nationaux.**

Cette idée a débouché sur la création de la CECA en 1952. La Communauté économique du Charbon et de l'Acier a été fondée par la Belgique, l'Italie, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Allemagne de l'Ouest.

Près de 60 ans plus tard, les 6 pays de la CECA, entre autres, ont donné naissance à l'**union européenne**, qui compte actuellement 28 pays.

Différents traités ont transformé l'UE en **un acteur majeur sur la scène planétaire**, avec des institutions législatives, exécutives et judiciaires, un président permanent du Conseil européen (aussi appelé président européen) et un haut représentant pour la politique étrangère.

**L'UE connaît pourtant des revers.** Dès le début, les relations entre la Grande-Bretagne, qui accède à l'Union en 1973, et l'Europe s'annoncent difficiles. Deux ans plus tard, en 1975, ces difficultés débouchent sur une consultation populaire. La majorité des Britanniques décide de rester dans l'UE.





En 2004, le sentiment anti-européen s'exacerbe à nouveau à la suite de l'adhésion de plusieurs pays d'Europe de l'Est. Les Britanniques craignent une augmentation massive du nombre de migrants. Le sentiment anti-migrants, qui naît parmi les ouvriers, s'exprime souvent par la violence.






Le Premier ministre de l'époque, David Cameron, lance une consultation populaire contraignante qui, contre toute attente, marque la victoire du camp du *Leave* : la Grande-Bretagne quitte l'Union européenne.

## FICHE D'INFORMATION IV.2 : DU GEL DOUCHE À L'ÉCRAN PLAT : L'EUROPE DANS MA VIE

Même si nous n'en avons pas toujours conscience, l'Union européenne est omniprésente dans notre vie.

Quelques exemples concrets tirés de la vie quotidienne :

<p>Lever à 6h30, vite une douche avec mon gel préféré.</p>	<p>L'Europe oblige les <b>fabricants de cosmétiques</b> à mentionner la durée de conservation de leurs produits après leur ouverture.</p> <div data-bbox="584 725 786 925" style="text-align: center;">  </div> <p>Tous les tests de produits cosmétiques sur les animaux sont interdits depuis 2009. La composition de ces produits doit également être mentionnée. La qualité de <b>l'eau</b> doit satisfaire aux normes de qualité européennes.</p>
<p>Le petit-déjeuner : le repas le plus important de la journée. Un bon café, avec un œuf, une tartine et un yaourt.</p>	<p>L'Europe a imposé un système qui permet de vérifier la fraîcheur des <b>œufs</b>. Chaque œuf porte un code (0 = œuf bio ; 1 = œuf de poule élevée en plein air ; 2 = œuf de poule élevée au sol et 3 = œuf de poule de batterie), suivi du code du pays d'origine (par ex. BE = Belgique ; NL= Pays-Bas) et du numéro d'enregistrement du producteur.</p> <div data-bbox="584 1258 754 1435" style="text-align: center;">  </div> <p>L'UE veille à ce que les termes 'light' ou '0% de matières grasses' ne soient pas mentionnés n'importe comment sur les produits. Donc, je sais si mon <b>yaourt</b> est 'light' ou pas.</p>
<p>Je vais à l'école à vélomoteur : je dois faire le plein.</p>	<div data-bbox="584 1464 746 1608" style="text-align: center;">  </div> <p><b>L'essence</b> ne peut plus contenir de plomb depuis les années 1990 (Euro 95 et Euro 98). L'Europe limite aussi la teneur en soufre.</p>
<p>Il pleut et vous décidez d'aller à l'école en  autobus.</p>	<p>Depuis 2014, tout nouvel autobus mis en circulation doit satisfaire aux normes Euro 6. Les normes Euro 5, Euro 4 ... étaient en vigueur avant 2014. Ainsi, les autobus deviennent de plus en plus écologiques.</p>
<p>Mes parents me paient des cours pour que je passe mon permis de conduire.</p>	<p>Un <b>permis de conduire</b> uniforme est progressivement instauré depuis 2013. Il existe actuellement une centaine de permis différents dans l'UE. C'est pourquoi la police a de plus en plus de difficultés à distinguer les vrais des faux permis de conduire.</p>

<p>Je téléphone à mes amis en Espagne pour organiser les vacances.</p>	 <p>Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, tous les fournisseurs de téléphonie mobile doivent prévenir leurs clients dès que le montant de leur facture téléphonique est trop élevé. Ils les avertissent généralement lorsque ce montant atteint 50 euros. De plus, le coût d'une communication est le même partout, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, quel que soit l'endroit de l'UE d'où vous appelez ou vers lequel vous téléphonez.</p>
<p>Je fais des courses : un steak pour ce soir et un Kinder Surprise pour ma petite sœur.</p>	 <p>L'Europe <b>interdit</b> l'utilisation des <b>hormones de croissance</b> dans les élevages. L'importation de viande aux hormones est interdite.</p> <p>La taille des <b>jouets</b> dans les œufs Kinder Surprise est également réglementée par l'Europe, même si cela peut sembler exagéré. Les fabricants pourraient commercialiser différents modèles. C'est pourquoi l'UE a défini le format des jouets pour garantir une uniformité dans toute l'Europe.</p> 
<p>Un coup de téléphone de mes grands-parents : mon grand-père est tombé malade pendant son voyage aux Canaries. Il a heureusement bénéficié d'une assistance médicale gratuite.</p>	 <p>Vous bénéficiez d'une aide médicale gratuite dans toute l'UE si vous tombez malade ou si vous avez un accident.</p> <p>Il suffit de présenter votre carte d'assurance-maladie européenne.</p>
<p>Nous regarderons la télévision ce soir, car nous venons d'acheter un nouveau téléviseur à écran plat.</p>	 <p>Lorsque vous <b>achetez un nouvel appareil électrique</b>, un label européen mentionne son efficacité énergétique. Le consommateur bénéficie d'une garantie minimale de 2 ans. De plus, le vendeur est tenu de reprendre l'ancien appareil. En cas d'achat en ligne, vous pouvez résilier le contrat et renvoyer le produit dans les 7 jours.</p>
<p>Nous avons choisi un film d'action. Espérons qu'il n'y aura pas trop de plages publicitaires.</p>	<p>Les chaînes commerciales doivent respecter un certain nombre de règles.</p> <p>Par exemple, elles ne peuvent pas présenter plus <b>de 12 minutes de publicité par heure</b>. Les programmes violents et érotiques doivent être diffusés à une heure de faible écoute et précédés d'un avertissement.</p>



## FICHE D'INFORMATION IV.3 : AUTRES INFORMATIONS SUR LES DIRECTIVES ET LES RÈGLEMENTS EUROPÉENS

L'UE dispose de compétences exclusives, partagées et d'appui.

### Compétences exclusives

L'UE est seule habilitée à prendre des décisions sur certains sujets. Cela signifie que chaque État membre doit transposer dans sa législation les mesures que l'UE a prises dans ces domaines et que les États membres n'ont pas voix au chapitre en ce qui concerne la manière dont elles sont élaborées.

Ces domaines sont :

- l'union douanière
- la politique monétaire dans la zone euro
- la conservation des ressources biologiques de la mer
- la politique commerciale commune
- la concurrence



En ce qui concerne la conservation des ressources biologiques de la mer, par exemple, on détermine scientifiquement l'état des ressources halieutiques dans les mers européennes. L'Union européenne détermine sur cette base quelle quantité et quels types de poissons peuvent être pêchés, et dans quelles mers. Aucun État membre ne peut exercer d'influence dans ce domaine, parce que les États membres situés en bord de mer pourraient influencer la décision.

### Compétences partagées

L'UE prend des décisions avec les États membres dans certains domaines. Tant l'UE que les États membres peuvent prendre des initiatives en vue d'introduire des modifications. Ces domaines sont :

- le marché intérieur et la cohésion économique
- la politique sociale
- l'agriculture et la pêche
- la protection des consommateurs
- les transports
- les réseaux transeuropéens
- l'énergie
- la santé publique
- l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- l'environnement et le climat
- la coopération au développement et l'aide humanitaire



## Compétences d'appui

L'UE soutient et coordonne certains domaines. L'initiative émane exclusivement des États membres. C'est pourquoi il existe des contenus différents en Europe en ce qui concerne :

- l'enseignement, les formations professionnelles et les jeunes
- le sport
- la protection contre les catastrophes
- l'industrie



## FICHE D'INFORMATION IV.4 : L'IMPACT DES DIRECTIVES, RÈGLEMENTS ET DÉCISIONS EUROPÉENS DANS LES ÉTATS MEMBRES

### Règlement

**Un règlement est une décision contraignante qui s'applique dans toute l'UE.** Ainsi, l'UE a protégé par un règlement les appellations de produits agricoles issus de certaines régions, comme le jambon de parme.

*Exemple : la loi sur les allergènes*

*La loi sur les allergènes, entrée en vigueur en décembre 2014, impose aux entrepreneurs du secteur de la restauration d'informer leurs clients des allergènes qu'ils utilisent dans leurs plats. Cette législation est la conséquence directe d'un règlement européen. Concernant la loi belge, nous avons eu recours à une dérogation qui stipule que l'information peut également être communiquée verbalement. « Cette dérogation est bénéfique pour la sécurité du consommateur », explique Danny van Assche, administrateur délégué de Horeca Vlaanderen. Il a donc fallu adapter la législation belge à ce règlement européen.*

### Directive

**Une directive est une décision législative qui fixe un objectif que tous les pays de l'UE doivent atteindre.** Cependant, chaque pays peut déterminer comment il procède. En Belgique, chaque gouvernement, dans son domaine de compétence (par ex. la culture et l'enseignement pour les communautés), est responsable de la transposition des directives européennes. La directive sur le temps de travail, qui limite les heures supplémentaires, en est un exemple. La directive impose des temps de repos minimaux et maximaux, mais chaque pays de l'Union doit les intégrer dans sa propre législation.

Lorsqu'un objectif doit être atteint, il ne l'est pas du jour au lendemain : un délai raisonnable doit être prévu. C'est ce que l'on appelle le délai de mise en application, qui varie entre 6 mois et 2 ans. Pendant cette période, l'État membre dispose du temps nécessaire à l'élaboration d'une ou plusieurs lois qui lui permettent d'appliquer la directive. L'Union européenne utilise les directives pour éliminer les écarts entre les législations des différents États membres. Examinons une directive de plus près :

**Que se passe-t-il lorsqu'un État membre ne transpose pas correctement une directive dans sa législation nationale ?**

En principe, les directives doivent être transposées dans un délai fixé par les institutions (entre 6 mois et 2 ans). Après l'expiration de ce délai :

- la Commission peut demander à la Cour de justice de condamner les États membres qui ne respectent pas leurs obligations (si l'arrêt rendu à cet égard n'est pas exécuté, un État membre peut être à nouveau condamné et se voir infliger une amende) ;
- la Cour de justice a également accepté, sous certaines conditions, de donner la possibilité à des particuliers d'exiger des dommages-intérêts lorsque des directives ont été mal transposées ou l'ont été tardivement \* la Cour de justice estime que les directives ont un effet direct (c.-à-d. que les particuliers peuvent s'en prévaloir devant un juge).

## Décision

Une décision est contraignante pour son destinataire (un pays de l'UE ou une entreprise) et s'applique immédiatement. Par exemple, la décision de la Commission d'infliger une amende à Microsoft pour abus de position dominante s'applique uniquement à ce géant de l'informatique.

## Recommandation

Une recommandation n'est pas contraignante. Elle permet aux institutions européennes d'exprimer leurs points de vue et de suggérer une ligne de conduite, sans imposer de contraintes juridiques aux intéressés.

## Avis

Un avis est une déclaration non contraignante émanant d'une des institutions. Par conséquent, il n'impose aucune obligation juridique à ses destinataires. Un avis est émis par une des grandes institutions de l'UE (Commission, Conseil ou Parlement), par le Comité des régions ou le Comité économique et social européen.

*Dans cette vidéo, on explique comment on élabore la législation européenne :*

<http://europartv.europa.eu/fr/player.aspx?pid=2943a9f1-0a1a-4f7c-9fe8-9f82009fa481>

## FICHE D'INFORMATION IV.5 : LE PARLEMENT EUROPÉEN

### Définition - localisation

Le Parlement européen est la seule institution transnationale dont les membres sont élus démocratiquement au suffrage universel. Il est la caisse de résonance des peuples des États membres. Le Parlement est élu tous les cinq ans.

Le PE se réunit en session plénière à Strasbourg 12 fois par an.

À cela s'ajoutent 6 autres réunions plénières à Bruxelles.



Parlement européen Strasbourg (Fr)

Parlement européen de Bruxelles (B)

### Membres

Le Parlement européen a élu un président pour un mandat de deux ans et demi ; le président est assisté par 14 vice-présidents. Le président représente le Parlement vis-à-vis du monde extérieur et dirige les travaux.

Le Parlement européen comprend 751 membres issus de 28 États membres et répartis en 8 fractions politiques, ou groupes politiques, auxquels s'ajoutent des membres qui ne sont rattachés à aucun groupe politique (14).

### Tâches

Les compétences du Parlement européen ont été élargies à chaque révision des traités. Elles se sont considérablement renforcées depuis le dernier traité (Traité de Lisbonne) en 2009.

- Le PE **prend des décisions en ce qui concerne les nouvelles lois**, en collaboration avec le Conseil de l'Union européenne (ou Conseil des Ministres) : c'est ce que l'on appelle la **procédure de codécision** (la procédure habituelle depuis le Traité de Lisbonne).
- Le PE **désigne le président de la Commission européenne** sur proposition du Conseil européen.
- Le PE **peut renvoyer la Commission**, lorsque la confiance dans le fonctionnement de cette institution est rompue.
- Le PE **donne son accord** lorsque le Conseil européen désire **réviser un traité**.
- Le PE donne son **consentement** si **un pays demande à se retirer** de l'Union.

**La tâche principale du PE (l'adoption de nouvelles lois) se déroule au sein du triangle de décision, entre la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen.**

## FICHE D'INFORMATION IV.6 : ATOUTS ET FAIBLESSES DE L'UE

### L'avis d'un expert



Le professeur Hendrik Vos (un véritable expert, puisqu'il est professeur à l'Université de Gand et directeur du Centre d'études européennes) comprend parfaitement pourquoi le citoyen n'est pas fan de l'Europe. Il voit deux raisons à cela :

*« Primo, il y a indéniablement une mauvaise communication de la part des institutions européennes. Les citoyens européens ignorent fréquemment ce que fait l'Union, parce qu'ils ne comprennent tout simplement pas la communication. » Le professeur donne deux exemples concrets pour appuyer cette affirmation : « L'Europe, dans sa législation, impose certaines exigences à la vente de bêches. Dans le jargon européen, ces bêches s'appellent, en anglais, single bladed mono handled digging instruments (traduction libre : instruments à creuser à lame unique et à manche mono). Le même problème se pose dans une directive sur les rétroviseurs, qui portent le nom de systèmes supplémentaires de vision indirecte. Personne n'y comprend rien. »*

Le professeur explique en outre que les organisations nationales et l'opposition sont en grande partie responsables de l'euroscpticisme des citoyens. « Lorsque quelque chose est positif, le gouvernement s'en attribue le mérite, mais si quelque chose ne va pas ou si une mauvaise décision est prise, c'est l'Europe qui est clouée au pilori. Il est évident que cela n'améliore pas la manière dont la population perçoit l'UE. » Le professeur Vos ajoute que les exemples ne manquent pas : « Il y a quelques semaines, tout le monde a salué une mesure de Freya Vandenbossche concernant le congé parental. Freya a été portée aux nues, mais nulle part on n'a lu qu'il s'agissait en fait de l'application d'une directive européenne. Notons par ailleurs que la Belgique accusait un retard d'un an et demi dans sa transposition. » Hendrik Vos explique que l'euroscpticisme est surtout dû à une mauvaise perception. Pour lui, la responsabilité incombe aussi bien à l'Europe qu'aux organisations internationales et aux médias. Il affirme qu'une sensibilisation s'impose de toute urgence : il faut montrer tout ce que l'Europe réalise et l'utilité de l'Union européenne.

Source : <http://www.politics.be/interviews/433/> H.VOS, À propos de l'euroscpticisme

## FICHE D'INFORMATION IV.7 : LE SYSTÈME BELGE ET LES CONSEILS DES MINISTRES EUROPÉENS

### **En Belgique, chaque gouvernement poursuit sa propre politique étrangère**

En Belgique, les différents domaines politiques sont strictement répartis entre le gouvernement fédéral, les communautés et les régions. Un seul gouvernement peut prendre une décision concernant un domaine politique (par ex. l'aménagement du territoire) : soit le gouvernement fédéral, soit le gouvernement bruxellois, mais jamais ensemble. Par conséquent, une loi fédérale et une ordonnance bruxelloise se trouvent exactement au même niveau. Une ordonnance n'a ni plus ni moins de valeur qu'une loi, mais elle s'applique uniquement en Région bruxelloise, alors qu'une loi s'applique dans toute la Belgique.

Une autorité, qui dispose d'une compétence au niveau belge, peut exercer cette compétence au niveau international.

Lorsque le Gouvernement bruxellois conclut un traité international, le Parlement bruxellois doit en débattre et adopter ce traité.

Ce régime est unique. Dans d'autres pays ayant des entités fédérées, comme l'Allemagne ou les États-Unis, seul le niveau fédéral peut conclure des traités internationaux.

Un seul ministre peut participer au Conseil des ministres européen.

### **L'Union européenne est un partenariat entre pays, mais pas entre régions**

Le Conseil des ministres européen joue un rôle important au niveau de l'Union. Les ministres issus de tous les pays de l'UE et compétents pour un thème donné (par ex. l'environnement) se réunissent au sein du Conseil des ministres européen. Ils adoptent les lois européennes.

En raison de la stricte répartition des compétences en Belgique, des ministres régionaux sont seuls compétents dans un certain nombre de domaines politiques. La Belgique est représentée par un ministre régional dans les Conseils des ministres européens, qui traitent de thèmes régis par les communautés ou régions. Un ministre bruxellois de l'Environnement peut donc participer au Conseil européen des ministres de l'Environnement. Il peut y prendre la parole et voter, mais il agit au nom de la Belgique dans son ensemble, et pas au nom de la Région bruxelloise.

### **Quel point de vue la Belgique adopte-t-elle ?**

Les gouvernements de la Belgique ont conclu un accord de coopération (8 mars 1994) pour déterminer quel ministre se rendrait au Conseil des ministres européen et quel point de vue il devrait défendre. Les représentants des différents gouvernements se réunissent pour préparer le Conseil des ministres européen. Ils s'efforcent d'arriver à un point de vue commun, qui tient compte des différents avis. Lorsqu'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord, le représentant belge s'abstient de voter au Conseil des ministres européen.

## Les parlements belges contrôlent les activités de l'Europe

Pour suivre de près la réglementation européenne (et l'influencer au besoin), il est important que les propositions législatives européennes soient connues le plus tôt possible. C'est pourquoi la plupart des parlements belges ont créé une commission qui en est chargée. C'est aussi le cas du **Parlement bruxellois**, où la **commission chargée des affaires européennes** a pour mission de formuler des avis, de sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement, sur toutes les affaires européennes qui concernent le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, les affaires régionales ou bicommunautaires, ainsi que la présence des institutions européennes et de leur personnel à Bruxelles.



## FICHE D'INFORMATION IV.8 : QUE DISENT LES PARTIS FRANCOPHONES AU SUJET DE L'EUROPE ?

Ci-dessous vous trouverez ce que nous avons trouvé sur les **sites Internet** des partis francophones début février 2020. Les partis sont classés par ordre alphabétique.



*La confiance dans l'UE s'étiole, très nettement dans plusieurs pays, avec une montée en puissance des extrémismes. Continuellement présentée comme source de tous les maux nationaux dans les médias, ou par certains gouvernements incapables d'assumer leur décision au niveau européen, l'Europe peine à se faire aimer.*

*Les crises traversées nous commandent de renforcer l'Europe.*

*Pour être à la hauteur de cette ambition forte, l'Europe doit relever 4 défis majeurs :*

- 1. Le défi économique et de l'emploi.*
- 2. Le défi technologique. Les nouvelles technologies et le numérique ouvrent des perspectives, mais risquent d'accentuer les injustices.*
- 3. Le défi climatique. Enrayer le réchauffement climatique postule une transformation profonde de nombreuses dimensions de nos vies quotidiennes*
- 4. La place de l'Europe dans le monde. Là encore : soit nous sommes ensemble soit nous serons marginalisés dans le monde de demain.*



*Au-delà de la pacification du continent, l'Europe offre à ses citoyens un assortiment unique au monde de développement économique, de progrès social et de garantie des droits et libertés. Il n'est pas exclu qu'elle apporte dans les années à venir une dimension écologique à cette conception de la vie en société.*

*Dans un monde composé de grands blocs hautement concurrentiels voire hostiles, l'espace européen est le seul désormais à pouvoir régler un certain nombre de défis tels qu'un développement durable et inclusif, la stabilité financière, les migrations, la sécurité. Pourtant les institutions actuelles*

# BELVUE MUSEUM

*sont imparfaites : trop souvent les propositions de la Commission européenne, véritable moteur de l'initiative, sont bloquées par les vétos des États membres. Il faut aussi noter que les structures et procédures de l'Union européenne ne sont pas assez démocratiques.*

*La construction d'une Europe fédérale que nous souhaitons n'est pas voulue comme un but en soi, mais comme le seul moyen de garantir notre modèle de société combinant liberté, solidarité, laïcité de l'Etat; mais aussi comme un moyen de continuer à jouer un rôle sur la scène mondiale. Notre fédéralisme n'est pas inspiré par un dogme quelconque, mais par une analyse rationnelle de l'état actuel des relations internationales et de l'incapacité des Etats de répondre aux défis de notre temps.*

# ecolo

*Le temps est venu de nous attaquer au changement climatique. Il est temps de protéger la démocratie. Il est temps aussi de lutter contre la haine et le racisme et d'œuvrer pour la justice sociale - il est grand temps que l'Europe change et concrétise les rêves de ses citoyen.nes.*

*La vision du Parti Vert Européen est celle d'une Europe qui se bat pour une conception écologique de nos économies c'est à dire le développement d'économies durables génératrices de nouveaux emplois de qualité. Une Europe qui recherche la justice sociale et trans-générationnelle, la démocratie inclusive. Une Europe qui protège ses citoyen.nes et les responsabilise. Une Europe qui met en valeur la diversité et fait respecter l'état de droit. Une Europe qui s'engage pour la paix dans le monde et les objectifs de développement durable. C'est cela que nous devons à nos enfants et au monde.*

*Nous voulons renouveler la promesse de l'Europe et porter ensemble le projet européen. Nous nous battons pour repousser et isoler celles et ceux qui se servent de critiques fondées sur les lacunes et les erreurs de l'Europe pour tenir un discours extrémiste, anti-européen et xénophobe. Nous disons « non » à une Europe des nationalismes. Nous tenons le processus d'unification européen pour une avancée historique aux multiples avantages pour les Européen.nes. Cependant, ne nous reposons pas sur nos lauriers : l'Europe, notre maison commune, exige dévouement et responsabilité.*



*Il faut renouveler le projet européen, le réformer, le faire évoluer, lui donner un nouveau souffle et le gérer autrement. Il est la seule voie à emprunter et doit avoir pour objectif d'établir une véritable démocratie européenne au bénéfice de tous. Cette voie permettra de réveiller les enthousiasmes et la confiance dans un destin commun fait de valeurs partagées. Les Libéraux veulent poursuivre l'intégration européenne, souhaitant l'avènement d'une Union toujours plus étroite entre ses Etats membres, en ce compris le renforcement des relations transfrontalières.*

# BELVUE MUSEUM

*Le projet passe par une Europe à plusieurs vitesses, indépendante du point de vue énergétique, réindustrialisée, favorisant un libre échange respectant les normes européennes et plus démocratique.*

*Cette Union plus dense apportera un plus grand bien-être à tous les citoyens européens et garantira à l'Europe un plus grand rôle sur la scène internationale et au cœur de la mondialisation.*



*Le PS est un parti qui soutient le projet européen. Il défend cependant une refondation de l'Europe vers un projet plus progressiste, plus social, vers une Europe qui protège les citoyens et qui améliore la vie de chacun. Pour le PS, l'Union européenne n'est pas qu'un grand marché. Il prend donc position pour une Europe où développement économique, progrès social et protection de l'environnement se soutiennent mutuellement dans la perspective du développement durable. Et cette réforme doit s'accompagner d'une forte légitimité démocratique. Tout ce travail de refondation s'inscrit également son action au sein du Parti socialiste européen (PSE), qui regroupe l'ensemble des partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes de l'Union européenne.*



*Nous avons besoin d'une Europe fondamentalement différente. Une Europe basée sur la coopération, la solidarité, des investissements publics et un développement régional équilibré. Un continent qui active la richesse des plus riches pour faire des investissements industriels, écologiques et sociaux. Une Europe basée sur la participation citoyenne, pas sur le mépris envers les gens.*

## FICHES DE RÉPONSE : « BRUXELLES ET L'UNION EUROPÉENNE »

### FICHE DE RÉPONSE IV.1 :

#### COMMENT L'UNION EUROPEENNE A-T-ELLE VU LE JOUR ?

#### QUEL ROLE LA BELGIQUE A-T-ELLE JOUE DANS CETTE CREATION ?

- Utilisez la fiche d'informations IV.1 pour répondre à cette question. Le rôle de la Belgique n'y est pas mentionné explicitement, mais vous le trouverez certainement.
- Résumez brièvement

#### Réponses :

a)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## FICHE DE RÉPONSE IV.2 :

### QUELLE PLACE L'UE OCCUPE-T-ELLE DANS MA VIE QUOTIDIENNE ?

- Lisez attentivement les différents exemples. Quel est l'exemple le plus important à vos yeux ?
- Utilisez la fiche d'informations IV.2 pour répondre à cette question. Débattez dans le groupe de ce qui est le plus important pour vous.

**Réponse :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## FICHE DE RÉPONSE IV.3 :

### QUELS SONT LES THÈMES AU SUJET DESQUELS L'UE PEUT ÉLABORER DES DIRECTIVES ET DES RÈGLEMENTS ?

- Utilisez la fiche d'informations IV.3 pour répondre à cette question.
- **Conseil** : notez les éléments dans deux colonnes ! Vous pourrez ainsi les comparer facilement et repérer les différences.

Réponse :


## FICHE DE RÉPONSE IV.4 :

### QUELLE TÂCHE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE DOIT-ELLE ENTREPRENDRE SUR LA BASE DE CES DIRECTIVES ET RÈGLEMENTS ?

- Utilisez la fiche d'informations IV.4 pour répondre à cette question.  
Consultez également la page <http://www.parlement.brussels/le-parlement-bruxellois-et-lunion-europeenne/?lang=fr>
- **Conseil** : répondez dans vos propres mots (pas de travail de perroquet, ni de recopiage stupide !). Soyez concis, n'utilisez que les informations que vous trouvez amusantes et importantes.

Réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## FICHE DE RÉPONSE IV.5 :

**LE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN EST TRÈS DIFFÉRENT DE CELUI DU PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE. EXPLIQUEZ-LE DANS VOS PROPRES MOTS.**

- Utilisez la fiche d'informations IV.5
- **Conseil** : consultez les noms des partis. Vous saurez ainsi s'il s'agit de partis néerlandophones ou francophones. Notez les nombres par parti.

**Réponse :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## FICHE DE RÉPONSE IV.6 :

### QUELS SONT, EN LISANT LES TEXTES, LES PRINCIPAUX ATOUTS ET LES PRINCIPALES FAIBLESSES DE L'UE ?

- Utilisez la fiche d'informations IV.6 pour répondre à cette question.
- **Conseil** : c'est un jeu d'enfant ! Donc, nous ne vous donnons pas de conseil.

**Réponse :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## FICHE DE RÉPONSE IV.7 :

A) L'EUROPE DANS LE FUTUR : QUELS SONT, EN LISANT LES TEXTES, LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS L'EUROPE EST CONFRONTÉE ?

B) QUEL EST LE PRINCIPAL DÉFI SELON VOUS ?

- Utilisez les photos de la fiche d'informations IV.7
- **Conseil** : c'est une question personnelle. Regardez bien la photo et notez les différences. Réfléchissez à la fonction de la Chambre et du Sénat pour trouver une explication à ces différences.

Réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## FICHE DE RÉPONSE IV.8 :

Parti	Position (s) sur l'Europe
	
	
	
	
	

